L'ÎLE-ROUSSE

Le PETR signe son premier contrat de transition écologique à Paris

Le PETR du Pays de Balagne a signé le premier contrat de transition écologique vendredi dernier à Paris lors du premier salon "L'écologie dans nos territoires" en présence du sous-préfet de Calvi, Florent Forge. Le PETR, avec le soutien des deux communautés de communes de Balagne, avait déposé, le 27 mai 2019, sa candidature à l'élaboration d'un contrat de transition écologique sur les thèmes de l'énergie et des ressources locales. Le 9 juillet 2019 à Paris, Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, a annoncé que le PETR du Pays de Balagne faisait partie des 61 lauréats nationaux.

Le contrat de transition écologique est un contrat entre un EPCI et l'État, qui fixe les grands objectifs et engagements en matière de transition écologique sur un territoire. Une première réunion de lancement, en présence du préfet de Haute-Corse et du sous-préfet de Calvi, a eu lieu le 13 novembre dernier. Des ateliers thématiques se sont ensuite déroulés et ont fait émerger une dizaine de projets. Cette signature permettra plusieurs plans d'action pour le Pays de Balagne qui organisera prochainement une journée de la transition écologique.

S.D.

Le PETR avait déposé en mai 2019 sa candidature pour un contrat de transition écologique. / DOCUMENT CORSE-MATIN